

REUNION DU 4 AVRIL 2023
DU COMITE SYNDICAL SEURRE VAL DE SAONE
A LA SALLE DES FETES DE SEURRE

COMPTE RENDU

Sous la Présidence de : Sébastien BELORGEY

Présents :

Marc JAUDAUX – Dominique CAIRE - Alain PAUTET – Yves EUVRARD – François PERRIN – Laurence JACOTOT – Frédéric PERRIN – Sébastien FAGOT – Sébastien THEVENIN – Denis MALUTA – Thierry MACAIRE – Patrick JACQUET – Jean-Marie BAULAND – Jean Paul VIVIEN -Sébastien BELORGEY – Fabrice BRACQUEMOND – Bernadette REVERCHON – Gilbert VALENTIN – Aurore MOLARD – Céline GILARDET – Jean-Paul CHAPUIS – Didier LEVEQUE – Lucie FOURNIER BONNIN – Raymond ROSIER – Sophie CHAVATTE – Henri MAUCHAMP – François LORENZI - Alain BECQUART – Bertrand GRONDIN – Sébastien DELACOUR – Nicolas GAUTHRON – Alain BECQUET - Magali CHIFFLOT

S'étaient excusés : Jean-Christophe GUITTON – Camille SIMAR – Thierry MINET (pouvoir donné à M. VALENTIN) – Matthieu MICHAUD - David HIEZ (Pouvoir donné à M. LEVEQUE) – Martine DECHAUD – Jack DUBIEF – François VARIOT

Etaient absents : Eric CHEVALLET – Yann PETIOT –Michel BEAUNEE – Hervé LACROIX – Sylvain ROY – Philippe GAGEY – Pascal JEANNIARD – Eric REMY – Florian LORY – Jocelyne LECLERC– Rachel BARBIER –Jean-Michel VERPAUX

Secrétaire de séance : Gilbert VALENTIN

M. le Président remercie le maire et les services techniques de Seurre pour le prêt de la salle et l'installation des équipements.

Il remercie également Mme MAZOYER pour son travail et les Vice-Présidents. Il excuse l'absence de M. DUBIEF.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. BELORGEY sollicite l'assemblée pour la désignation du secrétaire de séance : M. VALENTIN se porte volontaire.

Les membres du comité valident cette désignation à l'unanimité.

2. Communication des décisions du Bureau et du Président

• Décision du Président 2023-03:

Considérant la délibération n°13/2020 du conseil syndical portant délégation d'attributions au Président pour la durée de son mandat ;

Considérant le marché à bons de commande pour le renouvellement de canalisation d'eau potable avec l'entreprise SADE,

Considérant les équipements nécessaires à mettre en place dont le tarif ne figure pas au bordereau de prix unitaires ;

Le Président DECIDE :

- De valider l'OS reprenant les prix nouveaux proposés par l'entreprise SADE.

N°	Libellé et prix unitaire en toutes lettres Euros	Prix Unitaire en chiffres
PN2-IndB	Remplacement de la dalle sur la colonne du réservoir de Charrey <i>Le Forfait : DIX MILLE NEUF CENTES Euros</i>	10 900,00 € HT/F
PN 3	Fourniture et pose d'une dalle préfabriquée 4,00x2,20 avec trous d'hommes et tampons <i>Le Forfait : TROIS MILLE HUIT CENT SOIXANTE QUINZE Euros</i>	3 875,00 € HT/F
PN 4	Plus value au prix 10.6.1.1 pour la fourniture et pose d'un socle en inox 304L pour la tenue d'un robinet de branchement DN25 et 32mm <i>L'Unité : DEUX CENT QUATRE VINTS Euros</i>	280,00 € HT/U
PN 6	Fourniture et pose d'une micro-ventouse avec collier de branchement du DN40 au DN50 <i>L'Ensemble : TROIS CENT TRENTE Euros</i>	330,00 € HT/Ens
PN 7	Fourniture et pose de tuyau fonte isolé ISOPAM DN150 <i>Le Mètre Linéaire : SIX CENT TRENTE Euros</i>	630,00 € HT/ml
PN 8	Plus value pour la fourniture et pose de joint verrouillé DN150 <i>L'Unité : SOIXANTE CINQ Euros</i>	65,00 € HT/U

- Décision du Bureau 2023-02

Considérant la présence d'une canalisation d'eau potable sur domaine privé avec le branchement de l'abonné et une purge à l'extrémité du réseau ;

Considérant le souhait du propriétaire de réaliser des travaux sur sa propriété ;

Considérant l'exclusivité de SAUR pour la réalisation de ces travaux ;

Le BUREAU valide, à l'unanimité :

- Le devis de 2 858 € HT de SAUR pour le déplacement du branchement et de la purge sur domaine public.

- Décision du Bureau 2023-03

Considérant la présence du Lac de Chour sur le territoire du Syndicat ;

Considérant les problèmes de qualité sur les ressources et les besoins en eau sur le territoire ;

Considérant la possibilité, si l'analyse de l'eau est acceptable, d'envisager d'utiliser cette ressource pour la production d'eau potable ;

Le BUREAU valide, à l'unanimité :

- Le devis de 823 € HT de SAUR pour la réalisation du prélèvement et de l'analyse complète de l'eau du lac.

Les membres du comité prennent acte de ces décisions.

3. Compte de gestion 2022

Mme MAZOYER présente le compte de gestion 2022 qui s'établit ainsi qu'il suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 385 609,86	2 333 148,27	5 718 758,13
Titres de recettes émis (b)	711 581,11	939 308,71	1 650 889,82
Réductions de titres (c)		267 934,94	267 934,94
Recettes nettes (d = b - c)	711 581,11	671 373,77	1 382 954,88
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 385 609,86	2 333 148,27	5 718 758,13
Mandats émis (f)	818 519,48	668 981,25	1 487 500,73
Annulations de mandats (g)		6 899,95	6 899,95
Dépenses nettes (h = f - g)	818 519,48	662 081,30	1 480 600,78
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		9 292,47	
(h - d) Déficit	106 938,37		97 645,90

Les délégués valident à l'unanimité le compte de gestion 2022.

4. Compte administratif 2022

Mme MAZOYER présente le compte administratif 2022 suivant :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	113 192,00	10 358,75	27 663,50	0,00	75 169,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	66 015,00	39,00	65 933,00	0,00	43,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	34 060,00	28 669,39	0,00	0,00	5 390,61
Total des dépenses de gestion courante		213 267,00	39 067,14	93 596,50	0,00	80 603,36
66	Charges financières	11 790,00	0,00	0,00	0,00	11 790,00
67	Charges exceptionnelles	373,00	314,42	0,00	0,00	58,58
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		225 430,00	39 381,56	93 596,50	0,00	92 451,94
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 553 413,08				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	520 314,92	518 295,34			2 019,58
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 073 728,00	518 295,34			1 555 432,66
TOTAL		2 299 158,00	557 676,90	93 596,50	0,00	1 647 884,60
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	840 000,00	774 927,86	0,00	0,00	65 072,14
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 775,00	0,00	0,00	0,00	5 775,00
75	Autres produits de gestion courante	7 850,00	6 138,80	0,00	0,00	1 711,20
Total des recettes de gestion courante		853 625,00	781 066,66	0,00	0,00	72 558,34
76	Produits financiers	0,00	9,87	0,00	0,00	-9,87
77	Produits exceptionnels	0,00	12 295,04	0,00	0,00	-12 295,04
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		853 625,00	793 371,57	0,00	0,00	60 253,43
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	27 829,23	27 829,23			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		27 829,23	27 829,23			0,00
TOTAL		881 454,23	821 200,80	0,00	0,00	60 253,43
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 417 703,77				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 404 428,93	727 909,82	869 482,99	2 807 036,12
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 405 428,93	727 909,82	869 482,99	2 808 036,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 360,00	0,00	0,00	45 360,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		45 360,00	0,00	0,00	45 360,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	176 000,00	34 115,11	6 356,10	135 528,79
Total des dépenses réelles d'investissement		4 626 788,93	762 024,93	875 839,09	2 988 924,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	27 829,23	27 829,23		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		27 829,23	27 829,23		0,00
TOTAL		4 654 618,16	789 854,16	875 839,09	2 988 924,91
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	806 060,00	525 317,40	605 695,00	-324 952,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 414 500,00	0,00	0,00	1 414 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	112 644,00	12 643,90	0,00	100 000,10
Total des recettes d'équipement		2 333 204,00	537 961,30	605 695,00	1 189 547,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	31 062,94	31 062,94	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		31 062,94	31 062,94	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	176 000,00	21 471,21	0,00	154 528,79
Total des recettes réelles d'investissement		2 540 266,94	590 495,45	605 695,00	1 344 076,49
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 553 413,08			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	520 314,92	518 295,34		2 019,58
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 073 728,00	518 295,34		1 555 432,66
TOTAL		4 613 994,94	1 108 790,79	605 695,00	2 899 509,15
Pour information		40 623,22			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

En l'absence du Président qui s'est retiré de la séance, M. PERRIN fait procéder au vote du compte administratif 2022.

[Les délégués valident à l'unanimité le compte administratif 2022.](#)

5. Affectation des résultats

Mme MAZOYER présente aux délégués l'affectation des résultats :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	169 927.40
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
c. Résultats antérieurs reportés	1 417 703.77
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	1 587 631.17
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	318 936.63
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-263 787.99
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	1 587 631.17
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	1 587 631.17
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Les délégués valident à l'unanimité l'affectation des résultats.

6. Budget primitif 2023

La maquette budgétaire présentée par M. PERRIN est jointe au présent compte rendu.

M. BECQUART demande que la ligne électrique alimentant la station de production d'eau potable soit enterrée.
M. BELORGEY indique que le Syndicat s'oriente vers la création d'un réservoir d'une capacité plus importante sur le secteur afin d'avoir davantage de temps pour intervenir en cas de problème.
Pour la ligne électrique, la solution serait d'abattre les arbres.

M. BECQUART s'interroge sur le taux d'endettement du Syndicat.

M. BELORGEY rappelle qu'aucun emprunt n'est en cours. Il y aura seulement celui souscrit auprès du Crédit Mutuel dont le déblocage des fonds va être demandé. Il ajoute qu'il souhaite emprunter pour les futurs travaux du Syndicat afin de garder l'excédent de fonctionnement en cas de pollution nécessitant une intervention rapide du Syndicat.

M. VALENTIN demande si le prix de l'eau va être augmenté en 2023.

M. BELORGEY répond que cela n'est pas prévu cette année. En raison de problèmes de turbidité récurrents sur le secteur alimenté par la station de Pagny-le-Château, il ne serait pas judicieux de prévoir une augmentation tant que le traitement n'est pas modifié permettant de distribuer une eau non turbide.

M. BECQUART demande si le résultat de l'analyse du Lac de Chour est disponible.

Le Syndicat n'a pas encore reçu les résultats. La demande a été faite à SAUR.

Les délégués valident à l'unanimité le budget primitif 2023.

7. Questions diverses

En l'absence de questions supplémentaires, la séance est levée à 21h00.